Document generated on 10/12/2024 12:26 a.m.

Cap-aux-Diamants
La revue d'histoire du Québec

Une institution engagée dans son milieu

Yves Hébert

Special Issue, Fall 1999

Au coeur de l'action : la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec 1948-1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/8647ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)
1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Hébert, Y. (1999). Une institution engagée dans son milieu. *Cap-aux-Diamants*, 41–45.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Une institution engagée dans son milieu

PAR YVES HÉBERT

À partir des années 1960, le Vieux-Québec connaît un important développement commercial, touristique, culturel et institutionnel. Ce développement, tributaire du dynamisme des entrepreneurs et des institutions du milieu, est relié dans une certaine mesure aux activités de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec. Par sa politique de prêts hypothécaires, elle devient à la fin des années 1970 un important partenaire financier dans la réalisation de nombreux projets. La Caisse est un levier économique et une institution proche du milieu qui l'a vue naître.

UN ENGAGEMENT À LA MESURE DE SES MOYENS

Durant la période de son implantation et de son affirmation en tant que coopérative d'épargne et de crédit, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec s'engage dans son milieu, mais de façon plutôt modeste. Elle s'intéresse d'abord aux membres des caisses scolaires de son territoire. C'est plutôt tardivement, en 1969, qu'elle commence à verser mensuellement, à toutes les écoles de la paroisse, un montant de 2 $, attribué par tirage au sort afin de promouvoir l'épargne scolaire. Durant les années 1970, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec suit de près les orientations du Mouvement Desjardins et contribue également à la distribution, dans les écoles, de couvertures pour les livres scolaires.

Pour encourager ses membres à l'épargne, la Caisse procède chaque année, en novembre, depuis 1951, au tirage de trois prix de 10 $, ce qui représente une rondelette somme pour l'époque. C'est ce qu'on appelle les Caisses de Noël. Les sociétaires qui ont placé leurs économies à la Caisse sont éligibles à ces prix et ce sont ses directeurs qui procèdent au tirage. En 1977, ces Caisses de Noël s'élèvent à 25 $ chacune et quatre sont décernées.

Avec les années, la Caisse est invitée à soutenir certaines causes dans le Vieux-Québec. C'est surtout à la fin des années 1960 qu'elle s'engage. Elle participe notamment, en 1969, à une souscription de l'Université Laval, avec un don de 1 500 $ réparti sur dix ans. En 1972, l'engagement de la Caisse prend une forme tout à fait particulière. Cette année-là, à la suite de la fermeture d'une usine de la Regent Knitting Mills, le Mouvement Desjardins ainsi que les caisses d'économie et les banques à charte décident d'appuyer la cause de plusieurs travailleurs mis au chômage. On assiste alors à la naissance de Tricofil, une coopérative ouvrière de production s'adressant aux ex-travailleurs de la RKM. Trois années

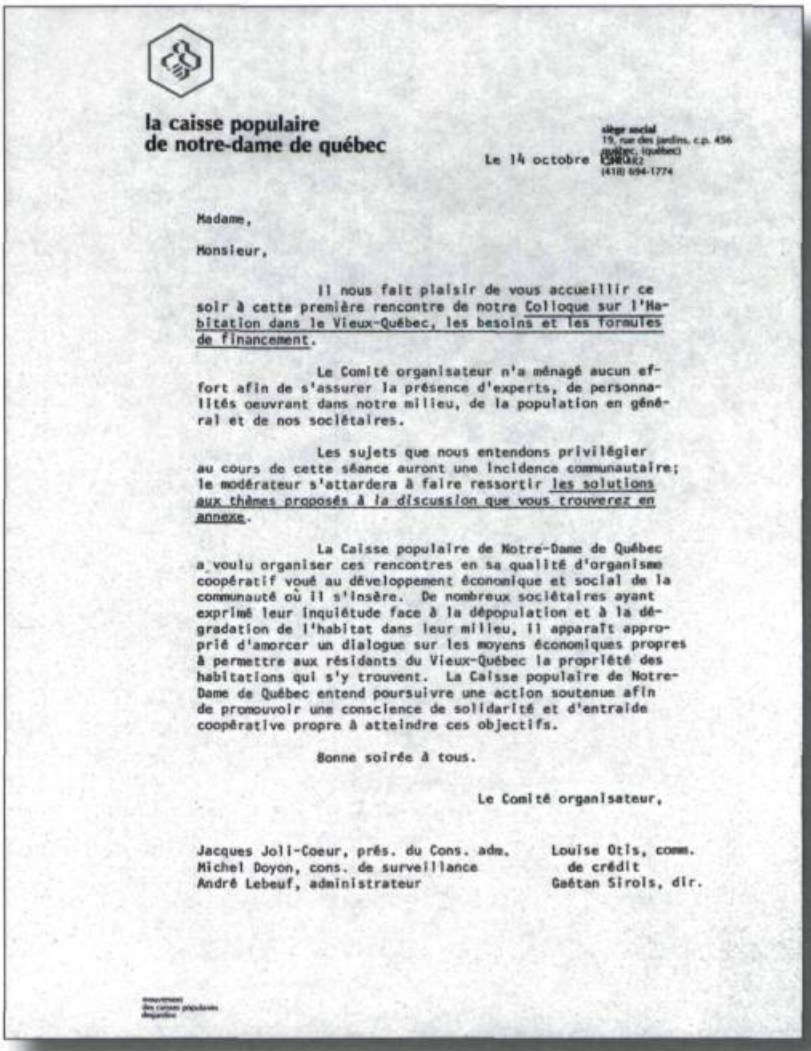

la caisse populaire
de notre-dame de québec

siège social
19, rue des jardins, c.p. 456
(québec, (québec)
G1R 4R2
(418) 694-1774

Le 14 octobre 1980

Madame,

Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous accueillir ce soir à cette première rencontre de notre Colloque sur l'Habitation dans le Vieux-Québec, les besoins et les formules de financement.

Le Comité organisateur n'a ménagé aucun effort afin de s'assurer la présence d'experts, de personnalités oeuvrant dans notre milieu, de la population en général et de nos sociétaires.

Les sujets que nous entendons privilégier au cours de cette séance auront une incidence communautaire; le modérateur s'attardera à faire ressortir les solutions aux thèmes proposés à la discussion que vous trouverez en annexe.

La Caisse populaire de Notre-Dame de Québec a voulu organiser ces rencontres en sa qualité d'organisme coopératif voué au développement économique et social de la communauté où il s'insère. De nombreux sociétaires ayant exprimé leur inquiétude face à la dépopulation et à la dégradation de l'habitat dans leur milieu, il apparaît approprié d'amorcer un dialogue sur les moyens économiques propres à permettre aux résidants du Vieux-Québec la propriété des habitations qui s'y trouvent. La Caisse populaire de Notre-Dame de Québec entend poursuivre une action soutenue afin de promouvoir une conscience de solidarité et d'entraide coopérative propre à atteindre ces objectifs.

Bonne soirée à tous.

Le Comité organisateur,

Jacques Joli-Coeur, prés. du Cons. adm.
Michel Doyon, cons. de surveillance
André Lebeuf, administrateur

Louise Otis, comm. de crédit
Gaétan Sirois, dir.

mouvement des caisses populaires desjardins

Convocation au Colloque sur l'habitation dans le Vieux-Québec, les besoins et les formules de financement, le 14 octobre 1980. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

plus tard, à l'instar de ses homologues, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec ouvre un compte en fiducie dans le but de recueillir des dons offerts à Tricofil. Cette contribution extraordinaire du Mouvement Desjardins à une cause sociale illustre l'engagement des caisses dans leur milieu. Dans les années 1970, les dirigeants de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec s'interrogent sur le rôle social de leur institution. Le fait qu'elle soit de plus en plus sollicitée les oblige à définir le rôle que la Caisse pourrait jouer dans le milieu.

Campagne «Moi, j'achète dans le Vieux-Québec, j'en fais une affaire... de cœur», en 1982. Le président Jacques Joli-Cœur, le directeur Gaétan Sirois et Michel Bonette, administrateur. Document promotionnel de cette campagne qui met en vedette Samuel de Champlain. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

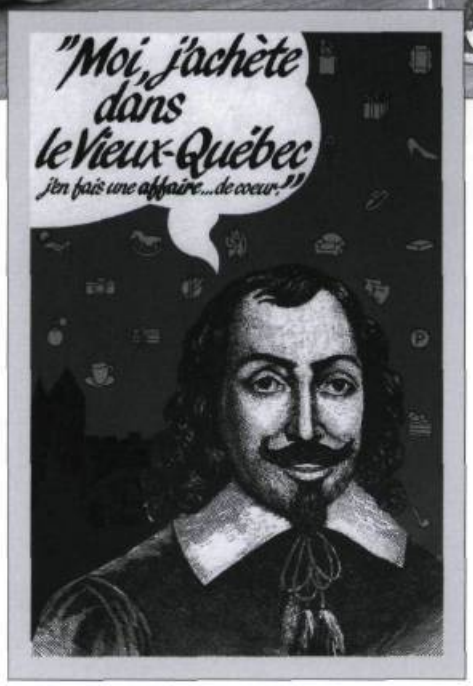

L'HABITATION DANS LE VIEUX-QUÉBEC

Dans les années 1970 et 1980, la question de l'habitation et du patrimoine est au centre des débats concernant le Vieux-Québec. En accordant des prêts hypothécaires pour l'achat de maisons du Vieux-Québec et en favorisant la formule des coopératives d'habitation, les dirigeants et les membres de la Caisse prennent alors conscience du caractère unique de leur quartier. Durant ces années, émerge une plus grande sensibilité à l'égard du patrimoine et de l'histoire. Plusieurs résidants, inquiets de la dépopulation et de la dégradation de l'habitat, souhaitent un débat sur la qualité de leur milieu de vie. Voyant que certains considèrent le Vieux-Québec comme un ghetto, qui semble-t-il à cette époque effraie les compagnies d'assurances, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec décide d'assumer un certain *leadership* dans l'amélioration de l'habitation.

En octobre 1980, les dirigeants et les membres de la Caisse organisent deux importants colloques sur l'habitation. Le premier se propose de faire un portrait social, économique et environnemental du Vieux-Québec. On souhaite ainsi dégager les créneaux développés et les fonctions du quartier, en relation avec la qualité de l'habitation et les besoins des résidants. Le second, plus spécifique, porte sur les permis de construction, la restauration de bâtiments d'intérêt patrimonial et les prêts hypothécaires. Bref, lors de ces deux colloques, on se questionne sur les conditions d'accès à la propriété dans un quartier comme celui du Vieux-Québec.

UNE CAISSE OUVERTE À SON MILIEU

Conscients du rôle que joue la Caisse dans le développement du Vieux-Québec, ses dirigeants participent de plus en plus à des comités de toutes sortes, reliés à la vie commerciale, culturelle et touristique du quartier. En mai 1980, la Caisse encourage une initiative reliée à la protection

de l'environnement. De concert avec l'Association des clubs 4-H de la région de Québec, elle distribue gratuitement plus de 1 000 arbres : des pins sylvestres, des mélèzes européens et des épinettes de Norvège. Ayant connu un franc succès, cette distribution d'arbres est d'ailleurs répétée dans les années qui suivent.

En 1982, en collaboration avec les associations d'affaires et de restauration du Vieux-Québec, la Caisse organise une campagne publicitaire dont le slogan est «Moi, j'achète dans le Vieux-Québec, j'en fais une affaire... de cœur». Cette initiative vise les 8 000 travailleurs et les 5 000 résidants qui sont invités à acheter davantage dans le quartier. Développée autour de l'image de Samuel de Champlain, qu'on aperçoit dans les journaux, sur un dépliant et sur des affiches, cette campagne publicitaire mobilise presque tous les intervenants du secteur des affaires dans le Vieux-Québec.

Considérée comme la principale institution financière à l'intérieur des fortifications, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec est, dans les années 1980, sollicitée de toutes parts. Pour ses dirigeants, le défi est d'harmoniser le nouveau rôle social de cette institution avec ses objectifs de croissance. En 1981, la Caisse accorde 23 dons ou souscriptions destinés à des organismes de charité ou à des événements culturels majeurs. Ses dirigeants et des membres de son équipe s'engagent également dans divers comités : le Comité consultatif du Vieux-Québec, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec, le Comité des citoyens du Vieux-Québec, etc.

Depuis 1980, les organismes qui bénéficient de dons ou de souscriptions de la Caisse sont des institutions d'éducation, des groupes d'aide aux citoyens, des foyers, des associations vouées au développement économique, des associations à vocation socioculturelle et sportive. À l'occasion, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec s'associe avec d'autres caisses de la haute-ville pour aider des œuvres importantes, telle la Fondation Courchesne, en 1988. En accordant un certain nombre de dons, les dirigeants de la Caisse veulent aussi inciter les entreprises pri-

En 1980, distribution d'arbres avec l'Association des clubs 4-H du Québec. Cette campagne, intitulée «L'arbre dans ma ville», est présidée par Jacques Joli-Cœur et Jean Pelletier, maire de Québec. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

En octobre 1986, dans le salon de l'hôtel de ville de Québec, une délégation de représentants de la Caisse d'épargne de Grenoble participe au jumelage établi avec la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

vées et les commerces à collaborer financièrement à des projets touchant la collectivité.

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Dans les années 1980, les dirigeants et les membres de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec développent une sensibilité culturelle particulière, au diapason du Vieux-Québec. On cherche d'abord à encourager les artistes peintres de Québec en faisant l'acquisition d'œuvres d'art pour égayer les locaux de la Caisse. Cette préoccupation s'exprime aussi par l'aménagement de l'entrée charretière de l'édifice, en 1994. Cette année-là, on demande à l'artiste Nicole Taillon de réaliser cette sculpture si particulière intitulée *Bienvenue*.

La restauration du patrimoine et sa mise en valeur est un secteur que veulent promouvoir les dirigeants de la Caisse. En 1983, on organise dans ses locaux, une petite exposition sur l'histoire étonnante de son édifice et de son site actuel. Cette initiative s'inscrit alors dans le réseau *Découvrir Québec à pied*, un programme de sensibilisation au patrimoine du Vieux-Québec créé dans les années 1980. En 1985, dans le cadre du 10e anniversaire du Conseil des monuments et sites du Québec, la Ville de Québec remet trois certificats honorifiques soulignant l'apport d'organismes du milieu à la revitalisation du patrimoine. Ainsi, pour son engagement dans la revitalisation de l'activité commerciale dans le Vieux-Québec, l'acquisition d'œuvres d'art et la restauration de bâtiments historiques et d'habitation, la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec reçoit le titre «Ami du patrimoine», en même temps que l'Épicerie J.A. Moisan et madame Bergerette Boulet, cofondatrice du comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste. En 1989, la Caisse se classe parmi les gagnants du concours «Certificats de reconnaissance», organisé par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec. Lors de la remise de cette distinction, on reconnaît la qualité architecturale des travaux de rénovation exécutés à la façade de l'édifice de la Caisse, laquelle s'intègre harmonieusement à la trame urbaine du Vieux-Québec.

Remise du titre «Les amis du patrimoine» à l'équipe de la Caisse par la Ville de Québec, en octobre 1985. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

Sur le plan culturel, la Caisse soutient financièrement la tenue d'événements d'envergure tels que le Carnaval de Québec et le Festival international d'été de Québec. L'Orchestre symphonique de Québec, la fabrique de Notre-Dame de Québec, la Société Saint-Vincent-de-Paul, la Fondation du Musée de la civilisation, le Petit Séminaire de Québec profitent également de l'aide financière de la Caisse. En 1993, cette dernière devient un commanditaire majeur dans la réalisation du spectacle *Feux sacrés* présenté à la basilique Notre-Dame. Cette contribution est d'ailleurs couronnée, en 1993, par la remise du

Prix d'excellence de la culture, décerné à toute l'équipe de la Caisse par la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

Ainsi, à la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec, on a cherché à rendre compatible le soutien à la culture et la rentabilité, le partenariat financier et l'amélioration du Vieux-Québec. En 1997, l'aide financière de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec totalise 27 000 $, une somme versée pour la tenue d'événements culturels majeurs et pour aider des organisations qui ont à cœur le développement du milieu.

L'engagement de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec se situe dans un contexte particulier. D'abord, il faut dire que la sensibilité culturelle et la conscience sociale de ses dirigeants et de ses membres ont orienté, dans une certaine mesure, les actions et les initiatives de l'institution dans son milieu. Il faut aussi noter que la tenue d'événements culturels et la mise en place de structures d'aide aux résidants demandent avec les années, des fonds de plus en plus considérables. Dans un contexte de privatisation et de rationalisation, les différents paliers gouvernementaux ne peuvent combler tous les besoins du milieu, ce qui oblige de nombreuses organisations à chercher leurs fonds ailleurs. Ainsi, la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec a dû composer avec ce contexte dans l'atteinte de ses objectifs de croissance. Lorsque la Caisse produit son rapport annuel, c'est toujours avec fierté qu'elle souligne, dans son bilan social, sa participation à la vie de la collectivité du Vieux-Québec.

LE JUMELAGE ENTRE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU VIEUX-QUÉBEC ET LA CAISSE D'ÉPARGNE DE GRENOBLE (FRANCE)

En 1986, les dirigeants de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec engageaient une procédure pour réaliser un jumelage avec la Caisse d'épargne de Grenoble. L'idée venait alors des membres de la Délégation générale du Québec à Paris, qui souhaitaient une telle entente entre les deux institutions. Visant des échanges sur la philosophie de gestion financière et de gestion des ressources humaines, ce jumelage permettrait de mieux saisir et de comprendre les défis posés, entre autres, par les changements technologiques. Alors, entre le 4 et le 10 octobre 1986, le président de la Caisse de Grenoble, François Marie, et ses représentants rencontraient le président de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec, Jacques Bertrand, et le président de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec, Jacques Joli-Cœur. Ce geste de coopération internationale visait de façon spécifique à créer des liens dans les domaines de la coopération technique, de la formation et des échanges de personnel. Trois années plus tard, ce jumelage est devenu une réalité. Ainsi, onze personnes représentant des caisses d'épargne de France rencontraient les dirigeants des trois caisses populaires de Notre-Dame de Québec, Saint-Sacrement et Sainte-Marie de Beauce. Le jumelage entre Grenoble et Québec était couronnée, le 5 octobre 1989, par le dévoilement de deux plaques commémoratives, destinées à être exposées dans les locaux des deux institutions. ♦

Bienvenue, sculpture de l'artiste Nicole Taillon. Cette œuvre a été installée près du bâtiment où loge la Caisse en septembre 1994. Ce geste exprime une fois de plus l'engagement de l'institution pour les arts. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

Yves Hébert est historien.